

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2022

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 4994)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 119

présenté par
Mme Calvez

ARTICLE 1ER TER

À la seconde phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« Elle »,

insérer les mots :

« s'exerce dans le respect des principes de la République et »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de rétablissement d'un dispositif proche de celui inséré par la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République.